



## LE COLONEL COMBES (\*)

---

### III

**D**ès l'annonce de la mort du colonel Combes, la ville de Feurs avait pris l'initiative de consacrer le souvenir de cet enfant du pays. Le gouvernement, l'armée, le département y prirent bientôt part, et le produit de la souscription, qui s'élevait à 25,000 francs, fut destiné, à l'érection d'une statue demandée au ciseau d'un enfant de la Loire : le sculpteur Foyatier.

Le 15 octobre 1839, veille du jour fixé pour la cérémonie, M. le Préfet de la Loire s'était rendu à Feurs, bientôt suivi d'un détachement des gardes nationaux de Montbrison et de Roanne et de l'artillerie conduisant une batterie de deux pièces.

Le 16, le mauvais temps sévit mais n'empêcha point la solennité d'être aussi grande, aussi belle et aussi imposante

---

(\*) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1898.